

# NE LAISSONS PAS

# Linky

# ENTRER

# CHEZ NOUS

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique.

## Conférence et débat public



Avec **Stéphane LHOMMÉ**

Conseiller municipal à Saint-Macaire en Gironde  
Première municipalité à s'opposer aux compteurs communicants

**Samedi 14 octobre 2017 - 10 H à ST GAUDENS**  
**CINÉMA Le Régent**

Terre Nette Longages - Citoyens usagers d'Enedis  
Association Carline  
Collectif Commingeois «Le Linky en question»

ALTERNALYS



[collectif.linky3132@gmail.com](mailto:collectif.linky3132@gmail.com)

# NE LAISSONS PAS

# Linky

# ENTRER

# CHEZ NOUS

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique.

## Conférence et débat public



Avec **Stéphane LHOMMÉ**

Conseiller municipal à Saint-Macaire en Gironde  
Première municipalité à s'opposer aux compteurs communicants

**Samedi 14 octobre 2017 - 10 H à ST GAUDENS**  
**CINÉMA Le Régent**

Terre Nette Longages - Citoyens usagers d'Enedis  
Association Carline  
Collectif Commingeois «Le Linky en question»

ALTERNALYS



[collectif.linky3132@gmail.com](mailto:collectif.linky3132@gmail.com)

# NON

## LINKY N'EST PAS OBLIGATOIRE !

*Aucune loi ne prévoit de sanctionner un usager pour son refus du changement du compteur d'électricité actuel par un compteur communicant Linky. Et pourtant Enedis tente d'en imposer le déploiement d'ici 2021 avec des pratiques mensongères, agressives et illégales.*

### POURQUOI REFUSER LINKY ?

**L'atteinte à notre vie privée :** Enedis veut utiliser les données de notre vie domestique à des fins commerciales sans notre consentement.

**Le danger pour notre santé :** Courant Porteur en Ligne (CPL) + concentrateurs et antennes mobiles dans les quartiers vont augmenter la pollution des ondes électromagnétiques et les risques sanitaires.

**Le gaspillage :** L'implantation par Enedis de 35 millions de compteurs communicants Linky dans nos logements et établissements publics, à la place de nos compteurs actuels pourtant en bon état, coûterait 7 milliards à recouvrer sur nos factures.

#### Comment exercer notre droit au refus ?

- ✓ En tant qu'usager en refusant l'accès à mon logement, et en informant Enedis de notre refus par lettre recommandée avec AR.
- ✓ En tant que maire, *propriétaire des compteurs d'électricité de la commune*, en prenant des arrêtés et des délibérations pour protéger les administrés.
- ✓ En engageant des recours juridiques contre Enedis.

**Soyons nombreuses et nombreux  
le samedi 14 octobre 2017 à Saint-Gaudens  
pour en débattre et pour partager les outils existants !**

Collectif «Non au Linky» Savès-Louge-Volvestre - Collectif Commingeois «Le Linky en question»  
Associations Alternalys - Terre Nette - Citoyens usagers d'Enedis - Carline

[collectif.linky3132@gmail.com](mailto:collectif.linky3132@gmail.com)

# NON

## LINKY N'EST PAS OBLIGATOIRE !

*Aucune loi ne prévoit de sanctionner un usager pour son refus du changement du compteur d'électricité actuel par un compteur communicant Linky. Et pourtant Enedis tente d'en imposer le déploiement d'ici 2021 avec des pratiques mensongères, agressives et illégales.*

### POURQUOI REFUSER LINKY ?

**L'atteinte à notre vie privée :** Enedis veut utiliser les données de notre vie domestique à des fins commerciales sans notre consentement.

**Le danger pour notre santé :** Courant Porteur en Ligne (CPL) + concentrateurs et antennes mobiles dans les quartiers vont augmenter la pollution des ondes électromagnétiques et les risques sanitaires.

**Le gaspillage :** L'implantation par Enedis de 35 millions de compteurs communicants Linky dans nos logements et établissements publics, à la place de nos compteurs actuels pourtant en bon état, coûterait 7 milliards à recouvrer sur nos factures.

#### Comment exercer notre droit au refus ?

- ✓ En tant qu'usager en refusant l'accès à mon logement, et en informant Enedis de notre refus par lettre recommandée avec AR.
- ✓ En tant que maire, *propriétaire des compteurs d'électricité de la commune*, en prenant des arrêtés et des délibérations pour protéger les administrés.
- ✓ En engageant des recours juridiques contre Enedis.

**Soyons nombreuses et nombreux  
le samedi 14 octobre 2017 à Saint-Gaudens  
pour en débattre et pour partager les outils existants !**

Collectif «Non au Linky» Savès-Louge-Volvestre - Collectif Commingeois «Le Linky en question»  
Associations Alternalys - Terre Nette - Citoyens usagers d'Enedis - Carline

[collectif.linky3132@gmail.com](mailto:collectif.linky3132@gmail.com)